



Ville de Grigny

Stade Jean Zay

KIDS CROSS 2019

Pour les catégories

BABY ATHLE - EVEILS ATHLETIQUES - POUSSINS

organisé par La ville de Grigny avec la participation du Comité Départemental d'Athlétisme Auvergne Rhône Alpes

REGLEMENT KIDS CROSS

Article 1 : Présentation

La commune de Grigny organise, une course kid cross réservée aux enfants. Le dimanche 13 octobre 2019--. Cette manifestation sportive comporte différents parcours, en fonction de l'âge des participants.

Les catégories d'âges 2019 (valable du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019)

Catégorie	code	Année de naissance
Baby athlé	BA	2013 à 2014
Eveil athlétique	EA	2010 à 2012
Poussin	PO	2008 et 2009

Article 2 : Inscriptions

La course est ouverte aux enfants licenciés ou non, français ou étrangers. Les résultats seront communiqués à tous les participants. L'inscription pourra se faire par courrier, sur le site ou sur place le jour « j ». **Les enfants inscrits individuellement seront intégrés dans une équipe par les organisateurs.** L'inscription d'un participant est valable uniquement si toutes les conditions sont remplies (bulletin d'inscription, photocopie licence/certificat médical, catégories, frais d'engagement...).

Article 3 : Licence, Certificat Médical

Pour tout concurrent qui n'aurait pas de licence acceptée par la réglementation des courses hors stade (FFA, FFTRI, FFCO, FFP....) Les enfants participent à la compétition sous la responsabilité des parents. Il est conseillé de vérifier au préalable l'aptitude médicale à la course à pied.



DEROULEMENT KIDS CROSS inscriptions : Fichier d'inscription :

par courrier : à envoyer à la mairie de Grigny service sport et vie associative KIDS CROSS 3 avenue Jean Estragnat 69520 Grigny avant le jeudi 11 octobre 2019 à 12h.

Par mail : trail-lones-coteaux@mairie-grigny69.fr

Par site : www.yaka-inscription.com/entrelonesetcoteaux2019

Sur place le jour du parcours : Gymnase Michel Favier 6 rue de la république 69520 Grigny

Passé ce délai aucune inscription d'équipe ne sera acceptée.

Article 4 : Remise des dossards

Les dossards sont à retirer le jour même, à partir de 9 heures. Ils sont portés devant et doivent être visibles pendant la course.

Composition des équipes : Entre 4 et 6 enfants maximum. Les équipes doivent être mixtes (filles et garçons). Un (ou plusieurs) chef d'équipe devra être désigné pour récupérer les dossards, et gérer son équipe pendant le déroulement du KIDS CROSS (vérifier si les bouchons sont pris et déposés dans le bon seau, comptage des bouchons en fin de jeu, ...). Pour chaque départ, il y aura entre 10 et 20 équipes en lice.

Article 5 : Horaires des courses

Horaires : Avant 9h30, les responsables de clubs récupèrent les dossards au gymnase Henri Colas 6 rue de la république 69520 Grigny

10h : rassemblement des équipes au Stade Jean ZAY

10h30 : 1er départ

10h45 : 2ème départ (si plus d'une course)

11h00 : remise des récompenses des équipes

11h15 : rassemblement des équipes au Stade Jean Zay

11h25 : 1er départ des catégories suivantes

11h40 : 2ème départ (si plus d'une course)

12h00 : remise des récompenses des équipes

IMPORTANT: Les horaires des courses sont donnés à titre indicatif, ils pourront être avancés ou retardés de quelques minutes en fonction du nombre d'équipes engagées.

Article 6 : Assurance – Sécurité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance, consécutifs à un mauvais état de santé. Une police « responsabilité civile » est souscrite pour les organisateurs et les bénévoles. Les organisateurs prendront toutes les dispositions utiles pour garantir la protection la plus efficace possible sur le circuit. Une convention est signée avec les secouristes de la Croix Blanche qui assurent l'assistance médicale. Pour des raisons de sécurité et sur l'ensemble du circuit, les suiveurs (à vélo, cyclo, rollers...) sont interdits. Seuls ceux de l'organisation et des secours sont autorisés. Les enfants participants à la course doivent être couverts par une assurance qui couvre les activités sportives.

Article 7 : Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu à l'arrivée.

Article 9 : Règles des participants

Les participants doivent avoir un comportement sportif, ils doivent suivre le parcours balisé et se conformer aux consignes de sécurité transmises. Il est interdit de jeter des tracts, des prospectus, des ordures... sur la voie publique. Respectons notre environnement.